



Offre de stage 2024 : Elaboration d'un Guide du manager et mise en place d'un plan de mobilité employeur H/F

Validité de l'offre : 31/03/2024

PROFIL DU STAGIAIRE :

Bac + 3 et plus dans le domaine des Ressources Humaines

- Aptitude au travail en groupe et en autonomie
- Aisance rédactionnelle
- Esprit de synthèse et d'analyse
- Bon relationnel et sens des responsabilités

POURQUOI REJOINDRE ITERG ?

Vous rejoindrez non seulement une équipe, mais aussi un groupe et une alliance organisés en réseau de laboratoires et plateformes technologiques de pointe pour répondre aux attentes sociétales d'un développement économique durable et d'un système alimentaire équitable, sain, à l'impact environnemental réduit.

Vous rejoindrez une entreprise bénéficiant également d'une reconnaissance institutionnelle (CTI, ITAI) et vivrez dans une agglomération et une région au patrimoine prestigieux, dynamique et engagée.

SUJETS DU STAGE :

L'objectif de ce stage est dans un 1^{er} temps de mettre en place un guide pratique à destination des managers sur les points clés à connaître sur la gestion des RH, du recrutement au départ du salarié.

Ce guide pourra servir de base pour la création de modules d'animation pratico-pratiques pour les managers dans le cadre de leur prise de poste ou de l'actualisation de leurs connaissances.

Dans un 2nd temps, mettre en place un plan de mobilité employeur pour la mise en conformité d'une obligation légale, d'une part, et dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise, d'autre part.

La loi requiert que les établissements assujettis produisent un **diagnostic mobilité** (évaluation de l'offre existante et projetée, analyse des déplacements domicile – travail et des déplacements professionnels, ...) de leurs sites, ainsi qu'un **plan d'action déployé** pour orienter les pratiques de déplacements vers des modes de transport plus vertueux. Il s'agira d'avoir une réflexion sur les leviers d'actions pour améliorer la mobilité quotidienne du personnel entre leur domicile/travail.

DUREE DU STAGE : 6 mois

INDEMNISATION : Minimum 655 € bruts/mois + tickets restaurant (à la charge de l'entreprise d'accueil) + 50 % de prise en charge des frais de transport en commun et/ou indemnités kilométriques vélo.

CONTACT : Nathalie HERVY

Responsable Ressources Humaines

11 rue Gaspard Monge, ZA Pessac

CSD 20428

Canéjan, F33610 CANEJAN

n.hervy@iterg.com www.iterg.com